



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences de la suppression de l'émission « Questions pour un champion »

Question écrite n° 8493

Texte de la question

Mme Caroline Colombier appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur le projet de suppression de la diffusion quotidienne de l'émission de culture générale « Questions pour un champion », emblématique programme du service public diffusé sur France 3 depuis novembre 1988. Cette émission continue, aujourd'hui encore, de rassembler un très large public, témoignant de son succès intact et a même contribué à la création d'un réseau dynamique de plus de 180 clubs, répartis non seulement sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais aussi en outre-mer et à l'international (Suisse, Belgique, Guinée). À titre d'exemple, dans le département de la Charente, le club de Saint-Saturnin, actif depuis plus de quinze ans, regroupe ainsi une trentaine d'adhérents de tous âges et de tous horizons, illustrant la mixité sociale et générationnelle favorisée par ce jeu. L'arrivée récente d'un public jeune et particulièrement brillant confirme par ailleurs l'intérêt de cette émission pour un auditoire renouvelé sensible aux enjeux de transmission et de culture générale. Si la décision annoncée par France Télévisions ne remet pas directement en cause l'existence des clubs, elle suscite néanmoins une vive inquiétude chez leurs membres, soucieux de voir disparaître un rendez-vous quotidien qui contribue à la transmission des savoirs et au goût d'apprendre. Partout en France, la mobilisation s'organise pour défendre ce programme. Une pétition lancée sur Change.org avait déjà recueilli plus de 32 000 signatures dès le 4 juillet 2025, à peine quelques jours après sa mise en ligne. « Questions pour un champion » se distingue par son exigence intellectuelle, son accessibilité et le fait que cette émission ne repose ni sur le spectaculaire, ni sur la recherche de gains faramineux ou de célébrité. Les candidats participent avant tout par passion du savoir, dans un esprit de compétition amicale et bienveillante, ce qui en fait un vecteur puissant de cohésion sociale. Sa disparition en semaine constituerait incontestablement une perte pour le service public audiovisuel, dont l'une des missions essentielles est de garantir un accès équitable à la culture et à la connaissance. Elle souhaite donc savoir si elle envisage de revenir sur cette décision afin de préserver la diffusion quotidienne de cette émission de culture générale, pilier du patrimoine audiovisuel français et outil précieux de lien social.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Colombier](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8493

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025